

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## REUNION DU 15 JUILLET 2020

### Présents :

M. Gérard TREMEGE  
M. Patrick VIGNES  
M. Thierry LAVIT  
M. Yannick BOUBEE  
M. Fabrice SAYOUS  
M. Jean-Claude BEAUCOUESTE  
M. Gérard CLAVE  
M. Jérôme CRAMPE  
M. Denis FEGNE  
M. Marc BEGORRE  
Mme Valérie LANNE  
M. André LABORDE  
M. Jean-Claude PIRON  
M. Jean-Christian PEDEBOY  
Mme Christiane ARAGNOU  
M. Jean-Marc BOYA  
M. Jean BURON  
M. Roger-Vincent CALATAYUD  
M. Jean-Louis CRAMPE  
M. Gilles CRASPAY  
Mme Andrée DOUBRERE  
M. Serge DUCLOS  
M. Christian LABORDE  
Mme Evelyne LABORDE  
Mme Yvette LACAZE  
M. David LARRAZABAL  
M. Jean-Claude LASSARRETTE  
M. Roger LESCOUTE  
M. Alain LUQUET  
Mme Myriam MENDES  
M. Ange MUR  
Mme Evelyne RICART  
M. François RODRIGUEZ  
M. Jean-Michel SEGNERE  
M. Alain TALBOT  
M. Guy VERGES  
Mme Marie-Paule BARON  
M. Philippe BAUBAY  
M. Francis BORDENAVE  
M. Serge BOURDETTE  
M. Lucien BOUZET  
Mme Elisabeth BRUNET  
Mme Danielle CARCAILLON  
M. Yves CARDEILHAC  
M. Rémi CARMOUZE  
M. Jean-Noël CASSOU  
M. Jean-Claude CASTEROT  
M. Jean-Louis CAZAUBON  
M. Vincent ABADIE  
Mme Laurence ANCIEN  
Mme Angélique BERNISSANT  
M. Pascal CLAVERIE  
Mme Véronique DUTREY  
M. Jean-Paul GERBET  
Mme Nathalie HUMBERT  
M. Bruno LARROUX  
M. Philippe LASTERLE  
M. Frédéric LAVAL  
Mme Catherine MARALDI  
Mme Marion MARIN  
Mme Lola TOULOUZE  
Mme Virginie SIANI WEMBOU  
Mme Rebecca CALEY  
M. Christophe CAVAILLES  
M. Hervé CHARLES  
M. Pierre DARRE  
M. Daniel DARRE  
M. Jean-François DRON  
M. Jean-Marc DUCLOS  
M. Joseph FOURCADE  
M. Jean-Pierre FRECHIN  
M. Jacques GARROT  
M. Romain GIRAL  
M. Paul HABATJOU  
M. Bernard LACOSTE  
M. Paul LAFAILLE  
M. Francis LAFON PUYO  
M. Pierre LAGONELLE  
M. René LAPEYRE  
M. Claude LESGARDS  
M. Laurent PENIN  
Mme Marie PLANE  
Mme Claudine RIVALETTO  
M. Paul SADER  
M. Jean-Marie TAPIE  
Mme Maryse VERDOUX  
M. Christian ZYTYNSKI  
M. Philippe JOUANOLOU  
Mme Christelle COATRINE  
M. Jean-Philippe BAKLOUTI  
Mme Francine MATEOS  
M. Louis CASTERAN  
Mme Frédérique BELLARDI  
M. Emmanuel ALONSO

Mme Isabelle CHEDEVILLE  
M. Serge CIEUTAT  
Mme Nicole SARRAMEA  
M. Joël CAZEDEBAT  
Mme Sandrine TOUZET  
M. Charles LACRAMPE  
Mme Martine SIMON  
M. Claude ANTIN  
M. Patrick GASCHET  
M. Stéphane NOGUEZ  
Mme Gisèle VINCENT  
Mme Sylvie GONZALEZ GOMEZ  
M. Eric ABBADIE  
Mme Christiane DURAND  
M. Gérard BOUE  
M. Guillaume TISNE  
Mme Isabelle LOUBRADOU  
M. Jean-François CAZAJOUS

Mme Sylvie MAZUREK  
M. Philippe ERNANDEZ  
Mme Cécile PREVOST  
M. Mohamed DILMI  
Mme Marie-Henriette CABANNE  
M. Jean-Luc DOBIGNARD  
M. Sylvain PERETTO  
Mme Marie-Christine ASSOUERE  
M. Sébastien CYPRES  
M. Robert SUBERCAZES  
M. Guillaume ROSSIC  
M. Henri FATTA  
M. Claude CAUSSADE  
M. Gilbert GRAVELEINE  
Mme Caroline BAPT  
M. Erick BARROUQUERE-THEIL  
Mme Chantal PAULIEN

**Excusés :**

Mme Elisabeth ARHEIX  
Mme Agnès LABARTHE

Mme Christine ABBADIE-CHELLE  
M. Patrice MERIGOT

\*  
\* \*

**M. FOURCADE, PRESIDENT :** Bonsoir à toutes et à tous, bienvenues aux nouveaux élus, et bienvenue aussi aux anciens qui ont été renouvelés. Mesdames, Messieurs, en tant que doyen d'âge de cette assemblée, je déclare ouverte la séance du Conseil Communautaire du 15 juillet 2020, première de cette mandature. Je vous propose, Guillaume ROSSIC étant le plus jeune, je vous propose de le désigner comme secrétaire de séance. Y a des oppositions ? Guillaume vous êtes secrétaire de séance. Le quorum étant atteint nous allons passer à l'examen de l'ordre du jour. Je souhaite avant toute chose m'assurer que chacun d'entre vous ai pu se doter d'une ou plusieurs « zapettes » suivant les procurations que vous disposez. Tout le monde l'a ? Je propose de faire un petit exercice d'entraînement pour bien comprendre le système de vote électronique et je passe la parole à Jean-Luc REVILLER pour qu'il explique son mode de fonctionnement.

**M. REVILLER :** Merci Président. Vous avez à l'écran la délibération test pour l'élection, on a fait une simulation. Suite à l'appel à candidatures fait par le Président de séance, 3 candidats se sont déclarés, Monsieur X, Madame Y et Madame Z, si vous souhaitez voter pour le candidat Monsieur X tapez 1, Madame Y tapez 2, Madame Z tapez 3, et abstention tapez 4. Il faut que vous sachiez que seul 1 vote sera pris en considération. Le scrutin va être ouvert, vous allez pouvoir voter, si vous souhaitez changer vous pouvez changer tant que le scrutin n'est pas clos, et ce sera toujours le dernier chiffre que vous avez affiché qui restera. On est clair ? Je vous propose, d'ouvrir le scrutin. Il est ouvert, vous pouvez voter. Vous avez le nombre de réponses qui s'affiche sur l'écran. On demande pour les derniers de voter, le scrutin va bientôt être clos, on vous l'annoncera. Est-ce que toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer par vote électronique l'ont fait ? Je déclare le scrutin clos, c'est fini. Donc vous voyez que le candidat A, a obtenu 55 voix, le candidat B, 33 voix, le candidat C, 19 voix, et il y a eu 19 abstentions. Je vous rappelle aussi la règle pour l'élection du Président, des Vice-

Présidents et des Membres du Bureau le scrutin se fait au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour à la majorité absolue des suffrages exprimés. Et au 3<sup>ème</sup> tour à la majorité relative. Cette majorité ne se calcule pas sur le nombre d'inscrits, mais se calcule sur le nombre de suffrages exprimés. Vous avez compris les règles de maniement ? Il n'y a pas de problème ? Je repasse la parole au Président.

## **DELIBERATION N° 1**

### **ELECTION DU PRESIDENT**

**M. le PRESIDENT** : Puisque tout est en ordre de fonctionnement, nous allons passer au 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour, l'élection du Président. Et je fais appel à candidature pour le poste de Président. Gérard TREMEGE ici. Là-bas vous êtes Monsieur ?

**M. CHARLES** : Hervé CHARLES au nom du groupe « Communiste et Partenaire ».

**M. le PRESIDENT** : Et Madame.

**Mme LOUBRADOU** : Madame LOUBRADOU.

**M. le PRESIDENT** : Ok. 3 candidats. Il n'y en a pas d'autres ? Je prends note de ces 3 candidatures. Est-ce que les candidats souhaitent s'exprimer ? Je fais appel aux candidats qu'ils viennent à la tribune. Je vais donner la parole aux candidats, dans l'ordre où ils se sont présentés. Le 1<sup>er</sup> c'est Gérard TREMEGE, le 2<sup>ème</sup> c'est Monsieur, et la 3<sup>ème</sup> c'est Madame. Monsieur TREMEGE c'est à vous.

**M. TREMEGE** : Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Si vous le permettez avant toute chose, je voudrais dire que présider notre agglomération a été pour moi un grand honneur, et je vous en remercie de tout cœur, j'ai tout fait pour me montrer digne de votre confiance. Je m'adresse bien évidemment aux anciens membres du Conseil Communautaire qui sont encore présents. Je me suis attaché pendant cette mandature à donner à notre agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, un visage humain. J'ai voulu qu'elle fasse du bien à nos territoires, et aux élus de notre territoire. Il a fallu, souvenez-vous, au début ce n'était pas simple, tout organiser, tout mettre en place. Par ailleurs, nous n'avons fait qu'un demi-mandat, 3 ans, et malgré tout nous avons un bilan et des résultats, mais j'y reviendrais. Mais en matière de développement économique par exemple, la quasi-totalité des terrains ont été vendus autour de la zone aéroportuaire, ainsi que sur la zone d'Ibos, générant ainsi la création du plus de 600 emplois. Nous avons aussi porté ensemble une véritable feuille de route, le projet d'agglomération qui a été voté au mois de novembre 2017, et ce projet portait des projets structurant pour l'ensemble du territoire répartis sur les 3 pôles. Des chantiers ont déjà été engagés d'ailleurs, et malgré la phase de confinement nous avons gardé intact la dynamique engagée. Aussi s'il fallait retenir un enseignement de la crise que nous venons de traverser, ce serait pour moi la force des solidarités. La mise en œuvre des directives de l'Etat n'aurait pu être engagée dans l'action exemplaire, sans l'action exemplaire, pardon, des collectivités territoriales, des associations, des collectifs de citoyens qui souvent se sont mobilisés pour répondre, sans faillir, aux 1<sup>ères</sup> urgences. Le résultat est probant, nous avons surmonté l'épreuve sanitaire pour l'instant. Bien évidemment il faut maintenant nous concentrer sur les conséquences économiques désastreuses pour notre territoire, et je pense notamment au territoire de Lourdes. Cet exemple, de Lourdes notamment, remet précisément l'agir local au centre des dispositifs. Et c'est exactement ce que nous avons fait lors de la construction de notre agglomération. Je vous rappelle que sous l'impulsion de la loi NOTRe l'Etat nous a imposé, sans ménagement, un nouveau périmètre intercommunal qui emporté la fusion de 7 intercommunalités. Je dois d'ailleurs préciser à cet égard que nous sommes l'une des 3 intercommunalités de France, qui

se sont constituées contre la majorité des communes membres. Ça méritait d'être souligné. Ce dessiner alors le spectre d'une grande technostructure, dont tout le monde avait peur, on peut le comprendre parfaitement, et devant ce défi, ce qui a fait la différence et le fera toujours, je me permets de le dire, c'est la dimension humaine, et j'ose même dire, à tous les anciens élus que je regarde ici, c'est l'aventure humaine que en peu de temps nous avons su construire et vivre ensemble. J'ai fait, en janvier 2017 avec les personnes qui m'entouraient, une offre sur des principes simples, compte tenu du contexte que je viens d'évoquer, et ces principes simples ce sont, le respect, la confiance, la préservation des équilibres territoriaux. Le respect des élus, le respect des territoires, la préservation des équilibres territoriaux et le climat de confiance qui s'est installé, instauré entre nous au cours de ces 3 dernières années. J'ai, il est vrai, posé aussi 3 principes de base, que je me permets de rappeler ce soir, pas de politique politicienne, les idées, les sensibilités de chacun sont respectées, mais au sein de notre agglomération, nous gérons un territoire dans l'intérêt des populations qui le composent, et non pas des sensibilités qui peuvent s'exprimer, elles ont le droit d'exister, de s'organiser, il n'y a aucun problème. Le deuxième grand principe, c'est les grands aux services des petits, donc pas de dictat des grandes communes pour imposer quoi que ce soit aux petites. Et pas non plus de forcing de la part des petites qui sont plus nombreuses et qui auraient pu le faire si elles avaient voulu. Je vois que Valérie sourit, mais c'était vrai. Et enfin ce grand principe qui a parfaitement fonctionné, c'est une gouvernance partagée, partagée entre les territoires, entre les élus présents sur ces territoires, entre les sensibilités de ces élus sur l'ensemble du territoire, et sur ces bases vous m'avez fait confiance et nous sommes ainsi passé d'une situation imposée, à une organisation consentie, ce n'est pas rien en peu de temps. Mais pour que le pacte soit scellé, il faut que la parole soit tenue, et tout de suite nous avons constitué des instances de gouvernance qui ressemblent à ce territoire, avec des représentants urbains et ruraux, du nord, du centre, du sud et ils se retrouveront, je l'espère aujourd'hui, dans le même esprit, dans les mêmes dispositions et dans la même organisation, si vous le décidez, si vous le souhaitez. Nous avons alors initié le pacte de solidarité financière et fiscale, ce n'était pas simple, compte tenu des situations divergentes particulières de certaines communes, je ne veux pas revenir sur les détails, mais ce pacte fiscal et financier a été un engagement considérable dans l'organisation de notre travail, et démontrant ainsi notre solidarité respective. Nous avons également mis en place un fonds de concours pour les petites communes, pour les aider dans leurs investissements, fonds de concours de 500 000 euros. Je me propose d'ailleurs, si je suis toujours en responsabilité, de porter ce fonds de concours à 600 000 euros mon cher Président, Jacques GARROT, qui gère avec ton équipe l'attribution de ce fonds de concours. Ensuite nous avons imaginé et écrit un projet, nous l'avons partagé, et il est déjà engagé. Les pistes du Pic du Jer sont réalisées, le chantier de la halle des sports est entamé, les entrées de zones sont en cours d'aménagement, notamment le fameux rond-point d'Ibos, qui est quand même une entrée sur notre territoire majeur, et qui donnait une image détestable dans l'état où il était, et qui demain donnera une image un peu plus sympathique, une image de modernité, et qui sera, à mon avis, une infrastructure accueillante pour tous les touristes qui arrivent sur notre territoire, en venant de l'ouest. Tout cela a été réalisé en un peu plus de 3 ans, et je dis que ce chemin nous l'avons parcouru ensemble. Cette réussite donc, je m'adresse surtout aux anciens, c'est votre réussite, et j'en éprouve, je dois le dire, une grande fierté car en dialoguant avec chacun d'entre vous, j'apprends toujours à mieux vous connaître, et par la même occasion à mieux me connaître aussi. Ensemble nous resserrerons ces liens de convivialité qui existent déjà entre nous, je dirais même parfois des liens d'amitié qui se sont installés entre nous. Je le dis parce que je le pense très sincèrement, et ces liens rendent plus fort encore notre travail, et nous rendent plus efficaces dans l'action. Je voudrais enfin saluer et féliciter les nouveaux membres qui sont ici ce soir, soyez les bienvenues dans cette communauté de destin, qui est désormais aussi la vôtre. Un lieu, vous le verrez, je l'espère en tout cas, où on se sent bien, et quand on est dans un lieu où on se sent bien, et bien on travaille mieux, on travaille bien, c'est ce que je souhaite. Il nous faut donc en poursuivre la tâche en priorisant nos actions, et en déclinant toujours, la solidarité dans l'ensemble de nos politiques. Le contexte nous l'impose, mais c'est inscrit aussi dans nos gênes, quoi qu'en pense certains. Cela ne vous aura pas échappé, l'écologie et la

transition énergétique sont aussi en cœur de cible. Nous devons également contribuer à relever les défis alimentaires, avec le plan alimentaire territorial notamment, et dans un monde où la population ne cesse de croître, la question des ressources n'est plus que jamais d'actualité. Il en va de même pour l'eau et l'assainissement. Si j'aborde ces sujets rapidement, parce que ce sont des sujets de société qui nous concernent tous, et c'est parce qu'ils sont inscrits dans le champ de notre compétence, tout comme le développement économique qui reste notre priorité majeure, parce que derrière le développement économique, il y a l'emploi, il y a l'entreprise, et nous devons impérativement nous engager encore plus que nous l'avons fait, malgré les résultats positifs que j'évoquais tout à l'heure. Voici donc quelques pistes pour ajuster notre feuille de route. Construire ensemble et nous diriger vers l'avenir. Ça tombe bien figurez-vous, car c'est là que moi aussi j'ai prévu d'aller dans les prochaines années, et j'espère que nous irons ensemble si possible. Merci de m'avoir écouté.

**M. le PRESIDENT** : Merci Monsieur Gérard TREMEGE, Maintenant je passe la parole à Monsieur Hervé CHARLES.

**M. CHARLES** : Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, je suis donc Hervé CHARLES, élu au Conseil Municipal de Tarbes depuis le 28 juin dernier. Dans la vie je suis Directeur d'école, à l'école Henri IV qui est installée au cœur du quartier ouest de Tarbes, l'un des plus populaires de la ville. Je suis un homme de gauche, membre du Parti Communiste. Je crois à une intercommunalité où chaque commune grande comme petite compte pour une, et où soit garantie le principe d'égalité des droits des populations, et où nos concitoyens doivent avoir une place plus importante et plus active, car ils sont les grands absents de nos instances communautaires. Cette soirée est consacrée à la mise en place d'une gouvernance pour notre agglomération, il me semble nécessaire de pouvoir, avant l'élection de celle-ci, décider ensemble de ce qui fera intérêt communautaire et lien entre nous. Que les projets soient mis sur la table, et que ce soit sur cette base que nous nous déterminions. Ma candidature à la fonction de la présidence de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, répond à cette exigence. Elle n'est pas une candidature individuelle, mais le fruit d'une démarche collective et concertée. Elle est aussi une candidature politique, mais là encore pas au sens partisan ou étriqué du terme, ni au sens des tambouilles politiciennes, mais fondée sur un projet de développement solidaire, écologique et citoyen de notre territoire. La dernière fois les élus communistes et partenaires avaient procédé de la même manière, et quand Jacques LAHOILLE s'était présenté, il avait d'abord évoqué en quoi les logiques présidant à la construction de ce qui était à l'époque un nouveau territoire, tournaient le dos à celles de coopération pour entériner la logique de compétition territoriale, où le plus petit sera toujours lésé par rapport au plus grand, où existera toujours le risque de relégation par rapport aux métropoles toulousaine et dans une autre mesure paloise. On ne va pas refaire le match, mais à regarder de plus près la situation de pauvreté et d'emploi du bassin tarbais, cela peut nous laisser dubitatif. C'est pourquoi parmi les priorités que nous entendons porter pour l'agglomération, il y a d'abord celle-là. Protéger les populations dans leur vie, dans leur travail comme dans leur environnement. Nous nous sommes dans cette assemblée toujours engagés pour les services publics, la présence et le maintien de la compétence école à l'échelle communale, afin que soit préservé cette proximité-là. L'eau et l'assainissement en régie publique, et un engagement pour garantir la gratuité des premiers mètres cube d'eau. L'hôpital public, le rail, la préservation des gares de Tarbes et de Lourdes, et le maintien de la Palombe Bleue, le train de nuit. Bien sûr à tout moment encore nous avons défendu l'emploi. L'emploi industriel, et je pense au secteur aéronautique, les transports, à la céramique sur Bazet en liaison avec la recherche universitaire, et le tissu PME et TPE. L'emploi public sur les services déjà cités, mais également nous concernant, les services municipaux et communautaires. A certains moments quand des propositions nous paraissaient en décalage avec ce que nous identifions comme prioritaires pour les populations, nous l'avons dit, avons voté contre ou nous nous sommes abstenus, ça été le cas sur le bâtiment 313. Il me semble qu'à chaque moment nous avons essayé d'être utiles à la communauté, et c'est dans le même état d'esprit que nous allons poursuivre notre travail. Nous avons adressé notre prochaine feuille de route, alors que

la crise sanitaire n'est pas terminée, et qu'une crise économique et sociale pointe le bout de son nez. Je crois que les priorités qui vont être les nôtres dans les mois qui viennent, devront tenir compte de cette réalité qui nous impacte tous, et d'abord les plus fragiles. A ce titre-là, nous continuerons à nous engager contre le projet d'hôpital unique, pour 2 raisons essentielles. La première que nous savons très bien au lieu d'additionner les moyens en lits et en personnel, ce nouvel hôpital entérinera les politiques comptables visant à économiser sur la santé des populations. La seconde est que les 2 hôpitaux de Tarbes et de Lourdes garantissent une proximité, qui a été un élément fondamental dans la lutte contre la maladie ces derniers mois, et que modernisation ne signifie pas destruction. Une nouvelle convention élargissant l'offre des transports urbains sur l'agglomération, et instaurant la gratuité comme cela se fait dans nombre d'agglomérations, assurant un nouveau modèle de développement en liant mixité sociale et écologique. Une relance des politiques d'économie sociale et solidaire, incluant la création d'un fonds de soutien aux actions du secteur, et l'émergence de nouvelles activités, notamment du service à la personne. La structuration à l'échelle communautaire de circuit court, notamment pour approvisionner les cantines scolaires. La création d'un label tourisme vert, incitant au développement d'un tourisme solidaire. Nous serons également attentifs aux emplois associatifs et culturels, aujourd'hui en danger, et même si dans beaucoup de cas les associations, et la culture relèvent de la compétence communale, nous savons qu'à elles seules elles ne pourront pas sauver ces secteurs largement touchés. De même les secteurs aéronautiques, du commerce et de l'artisanat, risquent dans les mois qui viennent, d'être sous le coup de plans sociaux ou de fermetures. En lien avec l'Etat, La Région Occitanie et le Département, il nous faudra prendre nos responsabilités pour la préservation de l'emploi local, et d'abord en instaurant un dialogue permanent avec les acteurs sociaux de ces entreprises. C'est pourquoi nous sommes partisans de la mise en place d'une structure d'alerte, et de l'instauration d'un conseil économique social et environnemental de notre agglomération, qui favorise ce dialogue permanent et irremplaçable. Au niveau de l'emploi toujours, le développement volontariste de la filière hydrogène vert peut-être un atout. De même que l'expérimentation zéro chômeur de longue durée sur notre territoire. Enfin nous serons vigilants à l'utilisation de l'argent public, et nous demanderons des retours et des bilans sur les subventions données aux entreprises en termes d'emploi, de pratique sociale et environnementale. Notre candidature donc, donne corps à ces propositions et son soutien ne signifiera rien d'autre. A chaque moment nous essaierons d'être utiles à la Communauté d'Agglomération et à ses habitants. Aujourd'hui comme hier, c'est dans cet état d'esprit que nous allons mener notre travail. Je vous remercie.

**M. le PRESIDENT** : Merci Monsieur Hervé CHARLES. Maintenant je vais passer la parole à Madame Isabelle LOUBRADOU.

**Mme LOUBRADOU** : Merci Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires, chers collègues. Je me présente à vous parce que certains ne me connaissent pas. Odosséenne depuis 20 ans, je suis Directrice d'un centre de soins en addictologie basé à Tarbes. J'ai été 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire d'Odos de 2014 à 2020, et je suis Maire d'Odos depuis les dernières élections municipales. En 2015, j'ai été élue Conseillère Départementale du Moyen-Adour, en binôme avec Jean-Christian PEDEBOY, je suis membre de la commission permanente du Département, ainsi que des commissions finances et infrastructures départementale mobilité. Alors je vous présente ma candidature à la présidence de la Communauté d'Agglomération, et derrière cette intention il n'y a pas de personnalisation, ceux qui me connaissent le savent bien. Mais une candidature qui se base sur des valeurs, sur une méthode, et sur une ambition. En premier lieu des valeurs, quand nous avons voté pour la grande agglomération, c'était pour bâtir une agglomération dynamique, écologique, participative et solidaire, surtout solidaire, ça a été un vrai débat dans le conseil municipal à Odos quand on a voté la grande agglomération. Ce sont là les 4 piliers essentiels aujourd'hui, non seulement pour répondre au défi du quotidien, mais aussi et surtout aux attentes de nos administrés. Je défends des valeurs de progrès, de probité et d'intégrité au service de l'intérêt général. Ces valeurs qui s'incarnent à travers plusieurs axes programmatiques forts, ne sont pas des

corsets, se sont simplement une ligne d'horizon, un cap pour les routes que nous aurons choisi d'emprunter ensemble. Chers collègues, les axes de travail dont doit se saisir notre Communauté d'Agglomération nous les connaissons. Je veux parler ici du développement économique, des transports, des équipements sportifs et culturels, des circuits courts, et le champ d'action de notre Communauté d'Agglomération tel que le nôtre est vaste, mais il représente aussi une opportunité unique d'influer et d'améliorer au maximum le quotidien des habitants de notre territoire. Ce soir je ne me présente pas devant vous avec un programme écrit de manière solitaire, la candidature que je porte ne prêtant nullement mettre sous cloche les initiatives locales ou les idées des uns et des autres, bien au contraire. Elle se propose de libérer les idées, les projets avec écoute, respect, dans la proximité. Nous avons la responsabilité collective de nous saisir, tous autant que nous sommes, des enjeux de notre agglomération. Ce projet nous devons l'écrire ensemble, et le porter ensemble. A nous de conjuguer l'audace de la créativité, et la responsabilité du pragmatisme local. Nous savons tous que la crise sanitaire est venue rebattre les cartes de notre économie, et certains de nos moteurs sont au plus bas, comme l'économie du tourisme lourdaise ou le secteur aéronautique. Beaucoup de nos concitoyens commencent à s'inquiéter pour leur avenir au quotidien, or nous n'avons pas de réelle stratégie de développement économique sur laquelle adosser un plan d'action. Nous pourrions déjà, par exemple, commencer par réanimer le conseil de développement, pour d'abord actualiser notre diagnostic de territoire, et puis ensuite définir une stratégie pour chaque axe, et puis initier un plan d'action. Ce plan d'action devrait prioritairement s'attacher au développement d'activités locales en capacité de créer des emplois non-délocalisables. Alors c'est ce qui est commencé avec la transition énergétique et écologique, mais c'est ce que nous devons poursuivre dans des domaines tels que l'économie sociale et solidaire, la recherche et l'innovation, l'enseignement supérieur, l'économie en circuit court. Nous disposons de beaucoup d'outils, de compétences, il faut les utiliser au maximum. Sur le domaine des circuits courts, par exemple, nous devrions pouvoir soutenir beaucoup plus de projets, et je prends comme exemple, un exemple très concret, par exemple celui de la restauration scolaire en circuit court. Voilà un sujet sur lequel nous pourrions vraiment mettre en relation et en synergie des communes, des producteurs locaux, et des petits entrepreneurs. Alors ce n'est pas simplement produire de l'agriculture localement, c'est réellement que ça profite au plus proche du territoire, comme si un écosystème économique, c'est-à-dire d'un ensemble formé par une communauté d'acteurs économiques qui vivent en interrelation avec leur environnement. Ça c'est une idée sur laquelle on peut très concrètement agir et travailler rapidement. Si on conjugue développement économique et écologie, nous pouvons de la même manière créer de l'emploi non-délocalisable, en nous appuyant par exemple sur le modèle économique de l'économie bleue. Qu'est-ce que c'est que l'économie bleue ? C'est un système en fait d'économie circulaire en circuit court, dans lequel tous types de déchets non recyclés resservira à fabriquer de la matière première à de nouveaux produits écologiques ou qui ont une durabilité utile à la planète. Je peux en témoigner très concrètement de ces initiatives, à Odos nous sommes impliqués dans une démarche, à la demande d'une entreprise, pour la création de matériaux composites réalisés à partir de déchets de bois et de plastiques, c'est un projet qui a permis à une entreprise et à son manager économique de tester un processus de fabrication, en s'appuyant aussi sur les moyens de l'ENIT, et le rôle de la commune a été d'utiliser ce matériau et de montrer son application, sa déclinaison industrielle concrète. A terme c'est la création d'une entreprise avec 10 emplois localement, qui pourront aussi répondre à une main d'œuvre locale disponible. Ce sont des exemples très concrets de ce vers quoi nous pourrions agir, aller, avec beaucoup plus de force et de détermination. Alors ce type de démarche peut tout aussi bien se décliner dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Vous avez parlé du fonds de soutien aux communes, oui on pourrait même le doubler, et le réorienter totalement par exemple pour soutenir ce type d'initiative. On peut aussi imaginer par un mécanisme de prélèvement fiscal, de créer un autre fonds qui pourrait venir dynamiser, orienter les investissements de nos communes par exemple dans la production d'énergies renouvelables. Bref, c'est un vaste champ qui est ouvert pour l'initiative et la créativité. Je prône une méthode, soyons dans la co-construction et l'échange, loin de tout clivage politique. Faisons de nos différences de vision

une force pour enrichir nos réflexions et nos positionnements. Nous sommes potentiellement les premiers agents de développement de nos territoires, je viens de l'illustrer avec cet exemple juste avant. Nous devons nous baser sur nos atouts et nos forces, et mettre en place un pacte de gouvernance dans lequel les 2 fers de lance sont de fait Tarbes et Lourdes. Appuyons-nous sur les compétences que chacun peut apporter, sans calcul d'apothicaire sur tel ou tel volume de représentativité, ou telle ou telle ambition personnelle. Il nous faut des projets, du concret, nos concitoyens nous le demande, nos concitoyens en ont besoin. Je porte une ambition, celle de l'audace et de la créativité au service de notre territoire et de ses habitants, celle de la confiance et du respect. Ensemble nous devons plus que jamais constituer un pack pour faire bouger et avancer cette agglomération. Un pack de compétence, un pack d'audace. Nous qui aimons tant le rugby, à nous de faire bloc et de pousser tous dans le même sens, pour faire reculer le fatalisme et avancer vers une agglomération plus dynamique et plus solidaire. Donc ce que je souhaite-moi vous proposer ce soir, c'est de faire passer à cette agglomération une nouvelle étape, plus personne n'est contre la Communauté d'Agglomération, elle est aujourd'hui une évidence, nous ne représentons plus des pôles, mais une Communauté d'Agglomération, et c'est ce sens communautaire que nous devons garder à l'esprit dans chacune de nos initiatives et décisions. Il y a certainement dans cette assemblée des personnes qui préfèrent conjuguer la politique avec des verbes d'état, qui comme leurs noms l'indiquent traduisent un état, mais en aucun cas une volonté, comme être, paraître, sembler, passer pour, avoir l'air et surtout demeurer. Moi je préfère croire que nous sommes plus nombreux ce soit, à préférer à ces verbes statiques des verbes d'action, comme réfléchir, décider ensemble, agir, innover, avancer. Alors chers collègues soyons actifs, soyons innovants, soyons solidaires, soyons audacieux, soyons ensembles pour notre agglomération. Je vous remercie pour votre attention.

**M. le PRESIDENT** : Merci Madame Isabelle LOUBRADOU. Au nom de tous les membres je remercie les 3 candidats qui se sont exprimés, et je les invite à regagner leurs places. Monsieur Jean-Luc REVILLER vous a expliqué le mode opératoire.

**M. REVILLER** : On va modifier. Il y a une erreur comme vous avez pu le constater, il y a un doublon qui n'est pas justifié. Donc je rappelle qu'en B, c'est Monsieur Hervé CHARLES, puisqu'il a été le deuxième candidat. Merci. C'est le même mode opératoire que pendant le test, ça ne va pas changer beaucoup. Pour l'élection du Président, si vous souhaitez voter pour le candidat, Monsieur TREMEGE, vous tapez 1, Monsieur CHARLES, vous tapez 2, Madame LOUBRADOU, vous tapez 3, et si vous souhaitez vous abstenir, vous tapez 4.

**M. le PRESIDENT** : Je déclare le scrutin ouvert. Vous pouvez y aller. Tout le monde a voté ? Il y en a 123 on est plus nombreux que ça. Je déclare le scrutin clos. Monsieur TREMEGE, 83 voix. Monsieur CHARLES, 14 voix, et Madame Isabelle LOUBRADOU, 24 voix. Donc avec 83 voix, Gérard TREMEGE est élu Président au 1<sup>er</sup> tour. J'invite le Président à venir prendre ma place. Je tiens à le féliciter quand même, il a une marge de manœuvre, où il a un soutien dans la salle, et où il pourra appliquer avec une confortable majorité le programme qu'il nous a proposé, et je vous demande de l'applaudir une fois de plus.

**M. TREMEGE, PRESIDENT** : Je remercie l'assemblée pour cette large majorité. Merci à toutes et à tous qui m'ont fait confiance, et quant aux autres je leur dit n'ayez crainte, j'espère bien que nous travaillerons main dans la main, qui que vous soyez et les propositions que vous avez pu faire, je suis prêt à en discuter avec vous, à condition bien évidemment qu'elles soient dans le cadre de nos compétences, ce qui n'a pas été le cas sur certaines de ces propositions. Mais après tout on peut prendre de nouvelles compétences, il suffit de le décider ensemble. Merci donc à toutes et à tous, et je ferai le maximum pour continuer à travailler avec vous dans l'intérêt de nos territoires respectif.

## DELIBERATION N° 2



## COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

### DELIBERATION N° 3

#### ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

**M. le PRESIDENT** : Nous procéderons de la même façon que pour l'élection du Président. L'élection des membres du Bureau et des Vice-Présidents, plutôt des Vice-Présidents et des membres du Bureau se fera nominativement, un par un ou une par une, avec l'utilisation du vote électronique. Je vais donc vous proposer des candidats pour les différents postes que je viens d'évoquer.

Pour le 1<sup>er</sup> poste de Vice-Président, je vous propose la candidature de Patrick VIGNES, qui a été mon 1<sup>er</sup> Vice-Président pendant 3 ans, qui a fait un excellent travail et qui a été d'une efficacité et d'une loyauté tout à fait remarquable. Est-ce qu'il y a d'autres candidats pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président ? Il n'y en a pas d'autres ? (...) Patrick VIGNES 88 voix pour, et 29 abstentions. Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président, vous pouvez venir prendre place si vous le voulez bien.

Je vous propose pour le 2<sup>ème</sup> Vice-Président, la candidature de Monsieur le Maire de Lourdes, Thierry LAVIT. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Il n'y a pas de candidature ? (...) Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président félicitations, vous pouvez venir prendre place si vous le voulez bien. (92 voix pour, 37 abstentions)

Je vous propose pour la candidature du 3<sup>ème</sup> Vice-Président, celui qui occupait cette responsabilité dans la précédente mandature, Monsieur le Maire d'Aureilhan, Yannick BOUBEE. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Pas d'autres candidatures ? (...) Monsieur Yannick BOUBEE est élu, et vient prendre place à sa place habituelle. (68 voix pour, 55 abstentions)

Le poste suivant, je vous propose de reconduire la personne qui occupait le poste de Vice-Président, Monsieur le Maire de Juillan, Fabrice SAYOUS. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? Oui, Monsieur Francis BORDENAVE est candidat. Y a-t-il d'autres candidats ? Vous avez le temps d'écrire le nom de Monsieur BORDENAVE ? Même si on est obligé d'attendre entre deux votes, ça va quand même plus vite que le vote à bulletin secret dans l'urne. Voilà nous sommes prêts. (...) Monsieur SAYOUS est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président. (Monsieur SAYOUS 57 voix pour, Monsieur BORDENAVE 47 voix pour, 21 abstentions)

Le Vice-Président suivant que je vais vous proposer également, car il a été lui aussi exemplaire dans ses engagements, c'est le Maire de Saint-Pé-de-Bigorre, Jean-Claude BEAUQUESTE. Est-ce qu'il y a des candidats pour se présenter face à Jean-Claude BEAUQUESTE ? Ou à ce poste tout simplement. (...) Monsieur Jean-Claude BEAUQUESTE est élu avec 88 voix, félicitations Jean-Claude. Il vient reprendre sa place. (88 voix pour, 35 abstentions)

Pour la vice-présidence suivante, je vais vous proposer la candidature de Monsieur Jérôme CRAMPE, Maire de Bordères-sur-l'Echez. Pardon oui j'ai appelé Monsieur SAYOUS, je lui ai dit de venir sur l'estrade. Tu rejoins ton poste, ta place habituelle. Merci. Je disais Jérôme CRAMPE qui succéderait, si vous l'acceptiez, à Fabienne LAYRE-CASSOU qui occupait ce poste auparavant, adjointe de Bordères-sur-l'Echez, et qui elle aussi a été exemplaire dans son engagement. Est-ce qu'il y a d'autres candidats face au Maire de Bordères ? (...) Monsieur Jérôme CRAMPE vous êtes élu et succédez ainsi à Fabienne LAYRE-CASSOU. Vous pouvez rejoindre l'estrade, et on le félicite. (88 voix pour, 36 abstentions)

Pour le poste de Vice-Président suivant je vous propose la candidature de Jean-Michel SEGNERE qui succéderait ainsi à André BARRET, qui était l'ancien Président de la Communauté de Communes Gespe-Adour-Alaric, qui était Vice-Président chargé des gens du voyage, et qui a fait un travail remarquable sur un secteur de compétence particulièrement difficile. Est-ce qu'il y a des candidats face à Jean-Michel SEGNERE ? (...) Monsieur SEGNERE est élu, et peut venir également s'installer à la suite de ses collègues. (84 voix pour, 37 abstentions)

Pour le poste de Vice-Président suivant, je vous présenterais la candidature de Gérard CLAVE, Maire de BARTRES, qui a remarquablement dirigé les commissions d'appel d'offres au cours de la dernière mandature. Est-ce qu'il y a des candidats, ou un candidat qui désire se présenter face à Gérard CLAVE ? (...) Monsieur Gérard CLAVE est élu, félicitations. (72 voix pour, 31 abstentions)

Je vous proposerais ensuite la candidature de Monsieur Denis FEGNE, Maire d'IBOS, qui a été Président de la commission finances au cours de la dernière mandature, qui a fait un travail tout à fait remarquable lui aussi. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui désire se présenter à ce poste ? (...) Monsieur Denis FEGNE est élu, félicitations Denis. Tu viens reprendre ta place. (94 voix pour, 18 abstentions)

Ensuite, je vais vous présenter la candidature pour le poste de Vice-Président suivant, de Monsieur Marc BEGORRE, Maire de Lamarque-Pontacq, qui s'est occupé des ressources humaines, du personnel, un secteur particulièrement difficile et dont il s'est acquitté, je dois dire avec nos services et Jean-Luc REVILLER évidemment, et s'est remarquablement acquitté de ses responsabilités. Est-ce que quelqu'un désire se présenter à ce poste ? Monsieur BORDENAVE est candidat. On va donc prendre le temps d'inscrire le nom de Monsieur BORDENAVE. Vous pouvez vous détendre 2 minutes mes chers collègues. (...) Monsieur Marc BEGORRE est élu et il vient reprendre sa place habituelle. Bravo Marc. (Monsieur BEGORRE 77 voix pour, Monsieur BORDENAVE 31 voix pour, 14 abstentions)

Pour le poste suivant, je vais vous proposer comme Vice-Présidente, la candidature de Madame le Maire d'Arrayou-Lahitte, Valérie LANNE, qui s'est investie sur les programmes pluriannuels d'investissement avec efficacité et compétences. Est-ce que quelqu'un désire se présenter à ce poste ? Pas de candidature ? (...) Valérie LANNE est élue, félicitations Valérie. Vous pouvez venir reprendre votre place. (75 voix pour, 41 abstentions)

Pour le poste suivant, en remplacement de l'excellent Jacques LAHOILLE. Je dois vous dire vraiment le plaisir que j'ai eu, que nous avons eu tous, à travailler avec Jacques LAHOILLE, pour ses compétences, pour sa convivialité, pour sa chaleur humaine, je voudrais avoir une pensée pour lui, et je voudrais vous présenter pour lui succéder, en tout cas à ce poste de Vice-Président, Madame Evelyne RICART, ancien Maire d'Aurensan, représentant la commune d'Aurensan. Y a-t-il des candidats pour ce poste ? (...) Madame Evelyne RICART est élue Vice-Présidente succédant ainsi à Jacques LAHOILLE. (67 voix pour, 54 abstentions)

Pour le poste suivant, je vous propose la candidature du Maire d'Aspin en Lavedan, André LABORDE, qui a fait un travail remarquable avec Jean-Claude PIRON, sur les domaines de l'eau et de l'assainissement entre autre, qui a été lui aussi exemplaire dans ses engagements. Je vous présente la candidature d'André LABORDE. Y a-t-il un candidat qui veut se présenter en face ? (...) Monsieur André LABORDE est élu Vice-Président. (83 voix pour, 33 abstentions)

Pour le poste de Vice-Président suivant, je vous propose la candidature de Jean-Claude PIRON. Jean-Claude PIRON j'en ai parlé il y a un instant, je crois que tout le monde a su apprécier ton engagement, ta disponibilité et tes compétences. Merci pour tout ce que tu as fait pour cette agglomération, et sur des secteurs très sensibles comme l'eau et l'assainissement, avec toute ta pédagogie de professeur des écoles, merci. Y a-t-il un candidat ou des candidats face à Jean-Claude PIRON ? (...) Bravo Jean-Claude, c'est la reconnaissance du travail. (93 voix pour, 28 abstentions)

Je vous présente maintenant pour le dernier poste de Vice-Président, je précise que l'ordre n'a rien à voir. Jean-Claude PIRON tu rejoins bien évidemment ton poste. Pour le dernier poste de Vice-Président, je répète que l'ordre n'a rien à voir, je vous propose la candidature de Jean-Christian PEDEBOY, Maire de BARBAZAN-DEBAT, qui dans sa compétence transport à fait

un travail tout à fait remarquable notamment au moment où nous avons eu à renégocier les délégations de services publics transports, il l'a fait avec le concours de nos services que je remercie, ainsi que Jean-Luc REVILLER et Sylvain BOUCHERON. Merci Jean-Christian pour tout ce que tu as fait. Est-ce qu'il y a un candidat face à Monsieur PEDEBOY ? (...) Bravo Jean-Christian tu peux revenir prendre ta place, félicitations. (93 voix pour, 28 abstentions)

Mes chers collègues nous n'en sommes qu'au début de notre pérégrination. Nous allons maintenant procéder au vote des 40 membres du Bureau Communautaire. Je dis bien 40, car pour l'instant nous avons maintenu le nombre de Conseillers Communautaires membres du Bureau qui existait auparavant, mais il n'est pas exclu que d'ici la fin de l'année pour répondre à des sollicitations de personnes qui veulent s'investir, et travailler au service des habitants de cette agglomération, nous procédions à la création de 1 poste supplémentaire par pôle. Pour l'instant on reste aux 40 comme nous l'étions lors de la dernière mandature. Je vais vous présenter les candidatures par ordre alphabétique. Il y en a 40 donc si vous pouviez voter rapidement, sinon on prendra tout le temps.

La 1<sup>ère</sup> personne que je vous propose comme candidat est Monsieur Emmanuel ALONSO, qui est adjoint au Maire d'Aureilhan. Est-ce qu'il y a des candidats, ou un candidat, qui veulent se présenter face à Monsieur ALONSO ? Ce serait bien que Monsieur ALONSO se lève parce que peut être que tout le monde ne le connaissait pas. Bienvenue Monsieur ALONSO. (...) Monsieur Emmanuel ALONSO est élu, bienvenue au sein de notre Bureau Communautaire. (75 voix pour, 43 abstentions)

La candidature suivante que je vous propose concerne Madame le Maire de Serre-Lanso, Madame Christiane ARAGNOU. Tu peux te lever Christiane ? Merci beaucoup. Est-ce quelqu'un désire se présenter face à Madame le Maire de Serre-Lanso ? (...) Madame Christiane ARAGNOU est élue. Félicitations Christiane. (86 voix pour, 25 abstentions)

Vous noterez, comme je l'ai dit tout à l'heure dans mon intervention, que tous les membres du Bureau, ainsi que les Vice-Présidents qui ont été élus, sont représentatifs de l'ensemble du territoire, c'est pour cette raison que je parlais toujours de gouvernance partagée, et la démonstration en est faite également avec les membres du Bureau, puisque vous le voyez il y a des communes de l'ensemble des différents pôles, et qui correspondent aux 7 communautés qui ont fusionnées en 2017.

La candidature suivante que je vous propose est celle de Monsieur Eric BARROUQUERE-THEIL, élu à Séméac. Y a-t-il une candidature ? Merci Eric de te présenter. (...) Monsieur Eric BARROUQUERE-THEIL est élu. (75 voix pour, 36 abstentions)

Je vous propose pour le poste suivant la candidature de Monsieur le Maire de Séméac, Philippe BAUBAY. Tu te lèves, il y en a encore qui ne te connaissent pas physiquement. Y a-t-il des candidats face à Monsieur le Maire de Séméac ? (...) Monsieur BAUBAY est élu. Félicitations Philippe. (78 voix pour, 43 abstentions)

Le candidat suivant que je vous propose également, est le Maire d'Ossun, Francis BORDENAVE, que tout le monde connaît maintenant. Francis tu peux te lever, parce qu'il y a peut-être de nouveaux élus qui ne te connaissent pas ? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui désire se présenter face à Francis BORDENAVE ? Tu vas voir Francis c'est plus confortable comme ça. (...) Francis BORDENAVE, tu vois il faut persévérer, est élu, bravo Francis. (77 voix pour, 44 abstentions)

Je vous propose pour le candidat suivant, la candidature de Monsieur le Maire d'Adé, Jean-Marc BOYA. Est-ce que quelqu'un désire se présenter également ? (...) Jean-Marc BOYA est élu. Félicitations Jean-Marc. (93 voix pour, 30 abstentions)

Pour la candidature suivante au Bureau Communautaire, je vous présente la candidature de Monsieur le Maire de Bazet, Jean BURON. Est-ce qu'il y a des candidats, ou un candidat qui désire se présenter ? (...) Monsieur BURON est élu. (76 voix pour, 45 abstentions)

Pour la candidature suivante, je vous propose Madame Marie-Henriette CABANNE. Adjointe au Maire de Lourdes. Y a-t-il des candidats qui désirent se présenter face à Madame CABANNE ? (...) Madame CABANNE Marie-Henriette vous êtes élue. (89 voix pour, 29 abstentions)

Candidature suivante, je vous propose la candidature de Monsieur Roger-Vincent CALATAYUD, qui lors de la précédente mandature s'est occupé lui aussi d'un secteur difficile,

particulier, avec diligence et efficacité, du Conseil Intercommunal de la Sécurité, de la Prévention de la Délinquance, CISP. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui désire se présenter au Bureau face à Monsieur CALATAYUD ? (...) Monsieur CALATAYUD est élu. Félicitations Roger-Vincent. (77 voix pour, 41 abstentions)

On en est qu'à la 10<sup>ème</sup>, il y en a 40. Après vous verrez toutes les délégations, etc. On a le temps.

Candidature suivante, je vous présente la candidature de Monsieur Louis CASTERAN qui est le nouveau Maire d'Arcizac-Adour. Bienvenue parmi nous Louis. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? (...) Bravo Louis CASTERAN pour votre élection remarquable, vous êtes le bienvenue parmi nous au Bureau de notre agglomération. Bravo Louis. (96 voix pour, 25 abstentions)

Candidature suivante, je vous propose la candidature du Vice-Président du Conseil Régional, Jean-Louis CAZAUBON, Maire de Poueyferré, et j'en profite pour dire combien Jean-Louis CAZAUBON a été efficace et remarquable, pour nous assister, nous aider dans les relations que nous avons eu avec La Région, relations vous vous en doutez souvent financières, merci Jean-Louis pour ton soutien constant, j'espère que demain tu feras encore plus, encore mieux.

**M. CAZAUBON** : Je suis en CDD.

**M. le PRESIDENT** : Est-ce qu'il y a quelqu'un qui désire se présenter à ce poste ? (...) Bravo Jean-Louis. Remarquable élection. Félicitations. (96 voix pour, 23 abstentions)

Je vous propose maintenant pour le poste de membre du Bureau suivant, Monsieur Pascal CLAVERIE, chef d'entreprise, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Tarbes, chargé du développement économique à la Mairie de Tarbes. Y a-t-il des candidats face à Pascal CLAVERIE ? (...) Monsieur CLAVERIE est élu. Félicitations Pascal. (86 voix pour, 35 abstentions)

Pour le poste suivant, je vous propose Monsieur Jean-Louis CRAMPE, tu te lèves, et qui est Maire d'Ourdon. Je confonds toujours Ousté, Ourdon. Est-ce qu'il y a un candidat face à Jean-Louis CRAMPE ? Tu nous rappelles combien il y a d'habitants dans ta commune ? S'il te plaît Jean-Louis. 7 habitants chez Jean-Louis, petite commune magnifique, que j'ai toujours plaisir à visiter. Vous avez là la démonstration encore une fois, de ce que je disais tout à l'heure dans mon intervention, répartition des responsabilités en respectant l'ensemble des territoires du plus petit au plus grand. Tu es le bienvenue Jean-Louis. Personne en face de lui ? (...) Jean-Louis CRAMPE est élu. Félicitations. (89 voix pour, 26 abstentions)

Je vous propose pour le poste suivant la candidature de Monsieur Gilles CRASPAY, qui au sein de la précédente mandature s'occupait de l'enseignement supérieur avec efficacité aussi je dois dire, compte tenu de son expérience d'universitaire, et d'enseignant de haut niveau. Je n'ai pas encore demandé s'il y avait d'autres candidats. J'étais en train de remercier Monsieur CRASPAY pour tout ce qu'il avait fait jusqu'à présent. Est-ce qu'il y a un candidat face à Monsieur CRASPAY ? Monsieur BAKLOUTI, nouveau Maire d'Allier. On va attendre que la technique se mette au diapason, et en attendant je vais vous dire qu'on en est qu'au 14<sup>ème</sup>. (...) Monsieur CRASPAY vous êtes élu. Félicitations. (M. CRASPAY 68 voix pour, M. BAKLOUTI 44 voix pour, 9 abstentions)

Candidature suivante, je vous présente la candidature suivant Monsieur DOBIGNARD Jean-Luc, qui est élu à Lourdes dont je ne connais pas les responsabilités, donc je dis élu à Lourdes. Adjoint chargé des travaux à Lourdes, merci beaucoup Monsieur le Maire. Est-ce qu'il y a des candidats qui veulent se présenter face à Monsieur DOBIGNARD ? (...) Monsieur DOBIGNARD vous êtes élu. Félicitations, et bienvenue parmi nous. (88 voix pour, 32 abstentions)

Candidature suivante. On n'en est qu'à la lettre D je vous signale. Je vous présente la candidature de Madame André DOUBRERE, Présidente du GIP, 2<sup>ème</sup> adjointe chargée des affaires sociales à la Ville de Tarbes. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Madame DOUBRERE ? (...) Madame DOUBRERE vous êtes remarquablement élue, bravo. (93 voix pour, 28 abstentions)

Candidature suivante, je vous présente la candidature de Monsieur Philippe ERNANDEZ qui est 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Lourdes. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur ERNANDEZ ? (...) Bravo Monsieur ERNANDEZ. Félicitations. (81 voix pour, 37 abstentions)

Je vous propose, pour la candidature suivante, Monsieur le Maire de Lugagnan, Jacques GARROT. Alors lui regardez le bien, parce que c'est lui qui donne les sous avec son équipe dans le cadre de la gestion du fonds d'aide aux communes. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Jacques GARROT ? (...) Monsieur Jacques GARROT est élu. Bravo Jacques. (89 voix pour, 26 abstentions)

Je vous propose la candidature suivante, il s'agit d'un adjoint au Maire de Tarbes, qui s'appelle Jean-Paul GERBET. A Tarbes il a pris la compétence gens du voyage, je pense que c'est un sujet qu'il connaît bien, ce serait peut-être un excellent successeur à André BARRET, mais ça nous verrons plus tard, il faut d'abord qu'il soit élu. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Jean-Paul GERBET ? (...) Monsieur GERBET est élu remarquablement aussi. Bravo. (92 voix pour, 28 abstentions)

Candidat suivant que je vous propose, est également adjoint au Maire de Tarbes, Monsieur Romain GIRAL, avocat de son état, et artiste, pianiste, tout ce qu'on voudra. Personnage assez étonnant quand même, et Aureilhannais en plus. Comme quoi il y a des gens bien à Aureilhan. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur Romain GIRAL ? (...) Monsieur GIRAL est élu. Bravo. (91 voix pour, 25 abstentions)

La candidature suivante que je vous propose, est la candidature du Maire de Louey, Monsieur Christian LABORDE, que tout le monde connaît bien évidemment. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur Christian LABORDE ? (...) Christian LABORDE est élu. Bravo Christian. (82 voix pour, 37 abstentions)

La candidature suivante que je vous propose, est une candidature qui m'est chère je vous le dis très sincèrement, c'est la candidature de Madame le Maire des Angles, elle s'appelle Yvette LACAZE. Figurez-vous qu'Yvette LACAZE, elle a été réélue Maire sans être candidate, pour vous dire combien elle est appréciée dans sa commune, et je tiens à lui dire qu'elle l'est tout autant ici. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Yvette LACAZE ? S'il y en a un je lui tire dessus. (...) Yvette LACAZE bravo, est remarquablement élue. (91 voix pour, 26 abstentions)

Le candidat suivant que je vous propose s'appelle David LARRAZABAL, il est chargé à la Mairie de Tarbes de la jeunesse. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur David LARRAZABAL ? (...) Monsieur LARRAZABAL est élu. (84 voix pour, 35 abstentions)

La candidature suivante que je vous présente est celle de Monsieur le Maire de Saint-Martin. Jean-Claude LASSARRETTE. Voilà ce beau jeune homme. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur LASSARRETTE ? Si j'étais plus jeune je le ferais. (...) Monsieur LASSARRETTE est élu. Bravo Jean-Claude. (83 voix pour, 38 abstentions)

Le candidat que je vous présente maintenant, est une personne que je connais bien, qui travaille avec moi depuis 14 ans, il est adjoint à la Mairie de Tarbes chargé de l'urbanisme, du patrimoine et de la culture, il s'appelle Philippe LASTERLE. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Philippe LASTERLE ? (...) Philippe LASTERLE est élu. Bravo Philippe. (86 voix pour, 36 abstentions)

La candidature suivante est celle de Monsieur le Maire de Soues, Roger LESCOUTE, candidat sortant. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Monsieur LESCOUTE ? Roger LESCOUTE est élu. (83 voix pour, 34 abstentions)

La candidate suivante est Madame le Maire d'Odos, que vous avez pu voir tout à l'heure, elle s'appelle Isabelle LOUBRADOU. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à elle ? (...) Madame LOUBRADOU est élue. (72 voix pour, 48 abstentions)

Le candidat suivant que je vous propose est le Maire de Lanne, qui s'occupait du SDIS lors de la précédente mandature, qui est un chantier, un sujet important qui nous concerne tous, et je dois saluer le sérieux de son engagement, dans tous les domaines d'ailleurs, Monsieur Alain LUQUET. Pas de candidat en face ? (...) Et bien sûr Monsieur Alain LUQUET est remarquablement élu. Bravo Alain. (92 voix pour, 30 abstentions)

La candidature suivante est la candidature de Monsieur le Maire de Jarret, Ange MUR. Personne ne se présente face à Ange MUR ? (...) Monsieur Ange MUR est élu. Bravo Ange. (77 voix pour, 41 abstentions)

La candidature suivante, est la candidature de Madame Chantal PAULIEN, c'est la nouvelle Maire de Séron, merci ça m'avait échappé. Bienvenue parmi nous Chantal. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Chantal PAULIEN ? (...) Chantal bravo, formidable, vous êtes la bienvenue vous le savez. (97 voix pour, 18 abstentions)

Je vous propose maintenant la candidature de Cécile PREVOST qui est élue à Lourdes, chargée de la transition écologique à Lourdes. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Cécile PREVOST ? (...) Cécile PREVOST vous êtes élue. Bienvenue. (97 voix pour, 19 abstentions)

Je vous présente maintenant la candidature de l'adjoint au maire de Bordères sur Echez, François RODRIGUEZ, Conseiller et membre du Bureau sortant. Pas de candidature face à Monsieur RODRIGUEZ ? (...) Monsieur RODRIGUEZ vous êtes réélu. (69 voix pour, 50 abstentions)

Je vous présente maintenant la candidature du jeune Maire d'Orleix, Guillaume ROSSIC, sympathique Maire d'Orleix. Est-ce que quelqu'un désire se présenter sur ce poste ? (...) Bravo Guillaume, bravo. (99 voix pour, 24 abstentions)

Je vous présente maintenant la candidature de Monsieur Paul SADER, qui est le Maire de Viger. Y a-t-il d'autre candidat sur ce poste ? (...) Paul SADER est élu. Bravo Paul. (89 voix pour, 33 abstentions)

Je vous présente maintenant la candidature de Madame l'adjointe au Maire de Bernac-Debat, Nicole SARRAMEA. Bienvenue Nicole. Est-ce que quelqu'un désire se présenter également ? (...) Bravo Nicole, vous êtes remarquablement élue vous aussi. Félicitations. (97 voix pour, 20 abstentions)

Je disais donc que la candidate suivante était l'adjointe au Maire de Bours, Martine SIMON. Martine SIMON. Y a-t-il des candidats face à Martine SIMON ? (...) Madame SIMON Martine vous êtes bien élue, remarquable. Comme Guillaume, meilleur score, félicitations. Vous êtes la bienvenue. (99 voix pour, 19 abstentions)

Je vous propose maintenant comme candidate, l'adjointe au Maire de Tarbes chargée de la médiation, et qui s'appelle Lola TOULOUZE. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Lola TOULOUZE ? (...) Lola vous êtes élue félicitations, bienvenue. (89 voix pour, 30 abstentions)

Je vous propose maintenant la candidature de Madame le Maire de Visker, Maryse VERDOUX. Est-ce que quelqu'un désire se présenter à ce poste ? (...) Bravo Maryse championne. (102 voix pour, 18 abstentions)

Je vous propose maintenant la candidature du Maire de Loubajac, qui est conseiller, membre du Bureau sortant, Guy VERGES. Pas de candidat face à Guy VERGES ? (...) Guy VERGES est également bien élu. Bravo Guy, félicitations. (97 voix pour, 23 abstentions)

Je vous propose le dernier et 40<sup>ème</sup> membre du Bureau par ordre alphabétique, qui est adjoint au Maire d'Aureilhan, Monsieur Christian ZYTYNSKI. Est-ce que quelqu'un désire se présenter face à Christian ZYTYNSKI ? (...) Christian ZYTYNSKI est élu. Bravo Christian (59 voix pour, 58 abstentions)

Mes chers collègues nous venons d'élire les Vice-Présidents et les membres du Bureau. Maintenant nous allons passer à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres.

## **DELIBERATION N° 4**

### **Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Lecture de la délibération

**M. le PRESIDENT :** Je tiens à vous dire que là chaque bulletin compte, car on va faire le calcul, compte tenu que sur une liste il y a 5 candidats et sur l'autre un, on va faire le calcul au

prorata et la liste où il y a un candidat peut très bien voir son candidat élu. La liste 1, 89. La liste 2, 24. Et abstentions 8. Monsieur REVILLER va faire les calculs et nous donnera les résultats dans un instant. En attendant, nous allons passer au point suivant pour gagner du temps.

## **DELIBERATION N° 5**

### **ELECTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)**

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

**M. le PRESIDENT :** Je vais vous donner les résultats de la Commission d'Appel d'Offres. Compte tenu du calcul qui a été effectué à la proportionnelle et au plus fort reste. La liste complète a 4 élus, et la liste incomplète a 1 élu, c'est-à-dire sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres. Alain LUQUET, Paul HABATJOU, Bruno LARROUX, Philippe ERNANDEZ, Erick BARROQUERE-THEIL. Suppléants, Guillaume ROSSIC, Christian ZYTYNSKI, Romain GIRAL, Jacques GARROT et Evelyne RICART.

## **DELIBERATION N° 6**

### **DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, LES SYNDICATS MIXTES, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**

Lecture de la délibération

**M. le PRESIDENT :** Pour les propositions qui vont vous être faites, s'il y a une seule personne qui demande à être candidate, nous serons obligés de procéder à l'élection au scrutin secret avec urne. C'est-à-dire bulletin écrit, urne, dépouillement, etc., et on fera cela pour chaque délégation. Par contre, si dans les délégations que je vais vous proposer il n'y a pas de candidat supplémentaire, les candidatures vues avec l'ensemble des responsables des Communautés de Communes, tenant compte également de ce qui existait auparavant pour assurer une continuité dans les représentations, s'il y a un candidat qui se présente, on sera obligé de procéder comme je viens de vous le dire à l'instant. Est-ce que vous êtes d'accord ? Il n'y a pas de problème, comme me le dit Jean-Luc. On peut voter à main levée. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette proposition ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

**M. le PRESIDENT :** Merci déjà pour ça, c'est un premier pas. Maintenant nous allons désigner les représentants dans différents organismes. Syndicat mixte de l'Aéroport Pyrénia, je vous propose les candidats (...) Voilà les candidatures qui correspondent au nombre de postes à pourvoir, c'est-à-dire 8 titulaires et 8 suppléants. Bien évidemment nous avons élaboré tout cela, avec Monsieur le Maire de Lourdes, avec d'autres élus, et en tenant compte, de l'intérêt territorial, des compétences de certains élus par rapport à l'objet de l'élection que je vous propose. Il paraît naturel qu'un élu de la commune sur le territoire de laquelle se trouve l'aéroport ou la zone Pyrénia, soit membre du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pyrénia. Est-ce qu'il y a des questions avant que je vous demande s'il y a des candidats ? Est-ce qu'en plus des candidats que je viens de vous proposer, il y a des candidats qui se manifestent ? Pas de candidats ? Merci.

Proposition adoptée à l'unanimité.

GIP – POLITIQUE DE LA VILLE – TARBES – LOURDES – PYRENEES (...) Voilà pour les 6 candidats qui nous sont proposés. Est-ce que quelqu'un, qui ne figure pas bien évidemment dans ces 6 noms, serait candidat ? D'accord, nous allons procéder au vote à bulletin secret, on va préparer les bulletins et on fera circuler l'urne, et on vous distribuera les bulletins. En attendant, à moins que parmi les candidats titulaires que j'ai cité, je les rappelle Andrée DOUBRERE, Christian ZYTYNSKI, Ange MUR, Frédéric LAVAL, Marie-Henriette CABANNE, Jean-Luc DOBIGNARD, il y en ait un qui désire se désister pour laisser la place au candidat qui vient de se proposer. Ange MUR vous vous désistez au profit de Monsieur CAVAILLES ? Bravo Ange. Ange, et merci. Proposition adoptée à l'unanimité.

CNAS (...) tu dis ce que c'est le CNAS, tu expliques en une minute Marc s'il te plaît.

**M. BEGORRE** : C'est une caisse qui concerne tous les agents de la CATLP, et qui procure des avantages, vacances, etc., ce sont des réunions qui ont lieu 2, 3 par an, et ayant la responsabilité des ressources humaines, j'ai été désigné depuis 3 ans déjà au CNAS.

**M. le PRESIDENT** : Merci Marc. Le CNAS en grand en national, c'est le comité des œuvres sociales dans certaines mairies. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

MISSION LOCALE (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

MEDIANES (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CRESCENDO (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

GART (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SAGV 65, c'est la structure qui s'occupe des gens du voyage, c'est une association dont était Présidente Madame ISSON, ancien Maire de Séméac. Il nous faut un titulaire et un suppléant, je vous propose un représentant de la ville de Tarbes et un représentant de la ville de Lourdes. Certes il y a d'autres communes qui sont concernées par les problèmes des gens du voyage, mais je crois que les 2 communes que je viens de citer le sont particulièrement. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

ATMO OCCITANIE, où est Jean-Claude PIRON ? Tu nous expliques ?

**M. PIRON** : C'est l'organisme chargé de vérifier la qualité de l'air et en particulier sur Tarbes et Lourdes. A Lourdes il y a une station, il y en a une également à Tarbes, et jusqu'à présent c'était la déléguée de Lourdes qui allait régulièrement à Toulouse, et qui se rendait aux assemblées générales.

**M. le PRESIDENT** : Tu peux donner l'ancien nom de l'ATMO, que beaucoup connaîtront.

**M. PIRON** : C'était l'ORAMIP.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**M. le PRESIDENT** : CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL TARBES-BIGORRE (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

IUT (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

RECUP'ACTION (...) Proposition adoptée à l'unanimité. Si vous souhaitez une interruption de séance vous me le dites.

CIDF (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

LYCEE MARIE CURIE (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

LYCEE THEOPHILE GAUTIER (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

AMBITION PYRENEES, l'association Ambition Pyrénées est une association qui a été créée par le Département, l'Agglomération, la Ville de Tarbes, la Ville de Lourdes, et qui comme son



nom l'indique, a pour vocation de réfléchir à des projets dynamisant pour l'ensemble du Département, c'est pour cela qu'elle s'appelle Ambition Pyrénées. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

BDE ADOUR, est une structure que j'ai eu l'honneur de présider quand elle a été réactivée il y a quelques années. Qui regroupe comme son nom l'indique les bureaux de développement économique de l'Adour à savoir le Pays Basque, le Béarn et la Bigorre, et qui a pour vocation d'accorder des prêts, et maintenant des subventions aux entreprises qui ont des projets de développement et d'investissement. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

AD'OCC est la structure régionale qui contribue au développement économique et au financement des entreprises (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

AEROSPACE VALLEY (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

AGRI SUD-OUEST INNOVATION, comme son nom l'indique, c'est lié à l'innovation dans le domaine de l'agriculture (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

DERBI ça concerne quoi déjà, l'énergie renouvelable, Jean-Claude PIRON ça veut dire quoi DERBI ? Qui sait ce que veut dire DERBI ? Philippe LASTERLE tu devrais le savoir toi. Monsieur CAZAJOUS.

**M. CAZAJOUS** : C'est un pôle de compétitivité qui est placé à Perpignan et qui s'occupe des énergies renouvelables, comme le pôle AéroSpace Valley s'occupe de tout ce qui concerne l'aéronautique, le pôle DERBI c'est les énergies renouvelables.

**M. le PRESIDENT** : C'est donc énergies renouvelables, et BI c'est bâtiment et industrie. Pourquoi il faut qu'on ait un titulaire pour un pôle à Perpignan ? C'est un pôle de compétitivité. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE, et je vous propose la candidature de Gilbert GRAVELEYNE qui est le nouveau Maire de Saint-Créac. Gilbert GRAVELEYNE a également de grandes compétences dans le domaine des transports, il a été un intervenant et un conseil dans le monde entier au sein d'une filiale de la RATP, et je pense qu'il pourra nous donner son avis sur l'évolution des transports même à notre petite échelle, malgré tout ce que vous avez pu voir ailleurs. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CRITT TECHNACOL (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

INIATIVE PYRENEES est une structure qui dépend du Département qui est présidée par Madame Chantal RODRIGO, elle a pour vocation d'aider les créateurs d'entreprises en leur accordant des prêts d'honneur, de 2 000, 3 000, 5 000, 10 000 euros maximum. Je vous propose pour nous représenter au sein de cette structure, car nous collaborons, étroitement avec Ambition Pyrénées et Initiative Pyrénées pour tout ce qui concerne le développement économique (...) Proposition adoptée à l'unanimité. Bien il y en a encore beaucoup je vous signale. Je tiens à vous dire que vous êtes formidable, parce que si on s'était engagé sur le vote avec les bulletins dans l'urne et un par un. Je voudrais vous rappeler qu'en 2017 c'était comme ça, et on est resté jusqu'à 2 heures du matin en Conseil Communautaire.

LYCEE LAUTREAMONT (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

OFFICE DU TOURISME DE TARBES (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

LYCEE DE SANSAN (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COLLEGE DE SANSAN (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

LYCEE DE L'ARROUZA (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CENTRE HOSPITALIER DE LOURDES (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ENERGIE SDE. (...) Oui, pardon.

**XXXX** : Monsieur le Président, voilà 3 heures que nous sommes là, et je souhaiterais suggérer une pause de quelques minutes, d'autant plus que la presse souhaiterait vous interviewer à ce que j'ai cru comprendre.

**M. le PRESIDENT** : D'accord, on finit le vote (...) Proposition adoptée à l'unanimité. On pourrait en faire encore 2, parce qu'après il y a encore un gros morceau.

SDIS (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE TARBES (...) Proposition adoptée à l'unanimité. Je vous propose 10 minutes de pause. Merci. Mes chers collègues si vous voulez bien reprendre place. S'il vous plaît on revient en séance. Prenez place s'il vous plaît. On reprend nous allons procéder à la désignation des 31 titulaires, et 31 suppléants qui vont nous représenter au SYMAT, j'espère qu'on ne va pas devoir les voter un par un dans l'urne.

SYMAT (...) Voilà pour les 31 titulaires à élire. Pour les 31 suppléants aujourd'hui je n'ai pas une liste de 31 suppléants, il m'en manque 6, donc j'en ai 25. Je vais vous donner les noms et ensuite je vous demanderai s'il y a des candidats pour les postes de titulaires où là la liste est complète, pour les postes de suppléants où il y a 6 postes à pourvoir. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

PETR - PLVG (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND PAU (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CASA 65 (...) Tu veux dire ce que c'est CASA 65, André DOUBRERE.

**Mme DOUBRERE** : C'est le centre d'addictologie dont a parlé tout à l'heure Madame LOUBRADOU, puisqu'elle en est la Directrice.

**M. le PRESIDENT** : (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

PETR CŒUR DE BIGORRE (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL, en réalité c'est l'Office de Tourisme de Saint-Pé et de Batsurguère, car l'Office de Tourisme de Lourdes et l'Office de Tourisme de Tarbes sont restés indépendant, pour l'instant. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER OCCITANIE (EPF) (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN AMONT DE L'ADOUR (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION LE PROXENETISME ET LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SPL Agence Régionale de l'énergie et du climat / AREC (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CISPD (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION DIALOGUE METROPOLITAIN DE TOULOUSE, (...) nous avons signé une convention à l'époque avec la métropole de Toulouse pour une collaboration. C'est une collaboration qu'il va falloir activer, et je pense que Philippe LASTERLE et Patrick VIGNES sont les candidats qui pourraient nous représenter dignement. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COMMISSION CONTROLE FINANCIER DES DSP (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

COLLEGE PYRENEES A TARBES (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE DES TERRITOIRES OCCITANIE (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SMBGP (Syndicat Mixte du Gave de Pau) (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SGLB (Syndicat des bassins versants du Gabas, du Louts et du Bahus) pour le bassin versant du Gabas (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SMAA (Syndicat Mixte Adour Amont) pour les bassins versants l'Adour, l'Echez, l'Alaric et l'Arros (...)

**M. PIRON** : Je crois qu'il n'y en a que 14.

**M. le PRESIDENT** : Est-ce qu'il y aurait 2 candidats supplémentaires titulaires ?

**M. PIRON** : Attendez, excusez-moi, ils y étaient mais ça n'a pas été repris.

**M. le PRESIDENT** : Qui parle ?

**M. PIRON** : Sylvie.

**M. le PRESIDENT** : C'est qui les 2 autres ? Monsieur PIRON, s'il vous plaît. On peut avoir la liste ?

**M. PIRON** : Est-ce qu'on peut avoir 3 minutes pour revoir la liste ?

**M. le PRESIDENT** : Très bien on reviendra là-dessus. Je passe à la suite.

**SYNDICATS MIXTES EAU/ASSAINISSEMENT PERENNES** :

SIAEP du Marquisat (...) et il me manque 2 représentants pour la commune de Layrisse. Vincent MASCARAS est-il là ? Vous me dites qui ? On parle dans le micro s'il vous plaît.

**M. CYPRES** : Merci, je débute, je suis désolé, je vous prie de m'en excuser. Normalement ça a dû être envoyé je pense.

**M. le PRESIDENT** : Alors c'est qui ?

**M. CYPRES** : De mémoire je ne sais plus qui c'est.

**M. le PRESIDENT** : On les complétera sauf si vous pouvez appeler Vincent, et que vous nous le disiez avant la fin. (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SIAEP de Tarbes Nord (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SIAEP de l'Arros (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SIAEP Adour Coteaux (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SIAEP Haut Adour (...)

SIAEP Béarn Bigorre (...)

**M. BEGORRE** : Président ?

**M. le PRESIDENT** : Oui Marc.

**M. BEGORRE** Pour ce syndicat je crois que le nombre de représentants est fonction de la population. C'est pour ça que nous nous avons à Lamarque 2 titulaires, 2 suppléants, Ibos aussi, 2 titulaires, 2 suppléants, mais je pense que Gardères, Luquet et Séron n'ont que 1 titulaire et 1 suppléant. Je pense que c'est en fonction de la population.

**M. le PRESIDENT** : Exact. Merci Marc de nous donner cette précision. (...)

SPANC de l'Adour (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SPANC du Pays des Coteaux (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

SMNEP (Syndicat Mixte Nord Est Pau) (...) Proposition adoptée à l'unanimité.

CONSEIL D'EXPLOITATION DES REGIES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (...) Jean-Claude PIRON tu peux dire ce que c'est exactement ce conseil d'exploitation.

**M. PIRON** : C'est une structure que nous avons décidé de monter. Vous savez que nous avons repris l'eau et l'assainissement depuis quelques mois maintenant, et ce conseil d'exploitation va être le conseil qui va gérer tous les investissements, c'est quand même relativement important, puisque vous savez qu'on doit faire entre 5 et 6 millions d'euros d'investissement par an, et ses investissements il faudra d'abord que le service nous les présente et qu'après nous soyons en capacité de les conseillers tout simplement au Bureau de l'agglo. C'est quelque chose de relativement important, qui se réunit souvent et se sera technique, donc il faudrait des personnes qui si elles ont une certaine appétence pour l'eau et l'assainissement c'est quand même mieux.

**M. BAUBAY** : Président j'avais donné mon nom.

**M. le PRESIDENT** : On te rajoute. Excuse-moi. (...) Proposition adoptée à l'unanimité. Je ne reprends pas tout.

Pour le SMAA (...) Proposition adoptée à l'unanimité. Nous avons abordé les délibérations de 1 à 6, et maintenant nous allons aborder la 7<sup>ème</sup>.

## **DELIBERATION N° 7**

### **DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU**

**M. le PRESIDENT** : C'est la reprise des délégations de compétences que le Conseil Communautaire avait déléguées au Président et au Bureau dans la précédente mandature. Je ne vais pas tout vous lire, mais si vous voulez je le fais, il y a 6 pages. Ce sont exactement les mêmes compétences, avec une variante, qui est en caractère gras page 24, page 25 et page 27. Ce qui est en caractère gras concerne en fait, les nouvelles dispositions que bien évidemment on a appliquées.

Lecture de la délibération.

**M. le PRESIDENT** : Monsieur REVILLER, est ce que vous voulez bien décrypter, s'il vous plaît ?

**M. REVILLER** : Dans la précédente délibération on avait mis un montant, étant donné que ce montant est révisé quasiment tous les 2 ans par l'Union Européenne, on a préféré ne pas le mentionner mais se référer au seuil. Pour information ce seuil était auparavant de 221 000 euros, il vient de passer à 214 000 euros, c'est pour permettre de suivre la réglementation Européenne, et ne pas s'obliger à repasser une délibération à chaque fois. C'est valable pour les fournitures et services, car pour les travaux nous avons un seuil qui n'est pas celui retenu par l'Europe qui est 1 million d'euros qui avait été fixé par le précédent Conseil de Communauté. Et il y a 2 petites différences qui ont été apportées, puisqu'on vous dit dans la délibération qu'il y a 2 nouvelles délégations qui ont été accordées au Président, c'est simplement d'exercer au nom de la Communauté d'Agglomération le droit de préférence. Le droit de préférence c'est quand l'Etat vend des biens, c'est un peu une sorte de droit de préemption, c'est pour permettre de réagir au plus vite, donc on a aligné le régime du droit de priorité sur celui du droit de préemption. Et enfin la dernière modification qui a été faite, c'est simplement pour des raisons pratiques, c'est de pouvoir donner l'avis de la Communauté d'Agglomération sur des PLU extérieurs, il a été proposé de la confier au Président pour ne pas perdre de temps, puisque souvent on est sur des délais très restreints. Sur des PLU extérieurs bien entendu à la Communauté d'Agglomération. Voilà Président les 2 différences essentielles par rapport à la précédente délibération.

**M. le PRESIDENT** : Avez-vous des questions à poser à Monsieur REVILLER ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **DELIBERATION N° 8**

### **ADOPTION DU REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS**

Lecture de la délibération

**M. le PRESIDENT** : Merci Denis, et ça me permet avant de demander s'il y a des questions, de rappeler que tous les Conseillers Communautaires percevront une indemnité de 230 euros

brut, ce qui permet, de leur rembourser les frais de déplacement. Ça évite de demander des justificatifs de vos déplacements. Donc tous les mois tous les Conseillers auront une indemnité de 230 euros, même ceux qui ne sont ni Vice-Président, ni Conseillers délégués. Avez-vous des questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **DELIBERATION N° 9**

### **CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

**M. le PRESIDENT** : Il s'agit de la création des commissions. On vous a distribué à l'entrée un document, qui vous permet de dire au sein de quelle commission vous souhaitez siéger. Il faut que chaque Conseiller Communautaire siège au moins dans une commission.

Lecture de la délibération

**M. le PRESIDENT** : Est-ce que vous avez des questions sur ces propositions ? Oui, Monsieur RODRIGUEZ.

**M. RODRIGUEZ** : Dans le précédent mandat, il me semble qu'il y avait une commission pour l'ESS, Economie Sociale et Solidaire.

**M. le PRESIDENT** : Non Monsieur ce n'était pas une commission, c'était une délégation. Cette délégation elle avait été confiée à Marie-Pierre VIEU, et pour la présente mandature elle serait confiée à Madame RICART. C'est une délégation et pas une commission. Y a-t-il d'autres questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **DELIBERATION N° 10**

### **SYNDICAT MIXTE DU SPANC DE L'ADOUR : MODIFICATION DES STATUTS**

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **DELIBERATION N° 11**

### **CHARTRE DE L'ELU LOCAL**

Lecture de la délibération

Le Conseil Communautaire prend acte.

**M. le PRESIDENT** : Je vais maintenant vous demander, m'adressant bien évidemment et surtout aux anciens Conseillers Communautaires s'ils sont d'accord pour approuver le compte-rendu du Conseil Communautaire du 27 février 2020. Je comprends parfaitement que tous les nouveaux Conseillers Communautaires puissent s'abstenir sur cette proposition. Est-ce qu'il y a des remarques sur le compte-rendu du Conseil Communautaire du 27 février 2020 ? Pas

de remarques ? Il est adopté. Je considère que les nouveaux Conseillers Communautaires n'ont pas pris part au vote ou se sont abstenus. Ensuite, les marchés inférieurs à 40 000 euros passés par délégation du Conseil Communautaire en application des articles du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 14 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2019, donnant délégation de compétences au Président et au Bureau, ces marchés ont été communiqués avec tous les rapports qui vous ont été fournis pour cette présente séance. Est-ce qu'il y a des remarques particulières ? Ensuite, vous avez été destinataires des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire, mais également dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020, toutes ces décisions prises ont été présentées avec l'intitulé de la décision. 56 décisions ont été prises pendant le confinement, en vertu de ces délégations et de l'autorisation donnée par le gouvernement, pour que les exécutifs des collectivités puissent fonctionner sans être obligé de réunir ni le Bureau, ni le Conseil Communautaire. Vous avez donc le compte-rendu de tout ce qui a été décidé pendant cette période. Vous pourrez constater que nous n'avons pas chômé. Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de questions ? Là aussi c'était une information. Et bien mes chers collègues, je voudrais vous féliciter parce qu'il est 22 h 15 et nous venons de terminer ce 1<sup>er</sup> Conseil Communautaire à l'ordre du jour très chargé. Il n'y a plus rien à l'ordre du jour, et donc ce 1<sup>er</sup> Conseil Communautaire est clos. Bonne fin de soirée à tous, merci encore. N'oubliez pas, ne partez pas avec les zapettes, il faut les rendre à la sortie il y a une boîte.